Case FRC 461

L'AMI DES CAMPAGNES
ET DES FAUXBOURGS (1).

MES amis, écoutez-moi; j'ai toujours plaidé votre cause, je voulois que vous fussiez laborieux, jamais vexés, promptement soulagés dans les besoins. Pour cela, il falloit réformer certains

(1) Vous demandez sûrement qui je suis, pour oser me dire ainsi l'Ami de la NATION? Le voici. Mon grand-père étoit vigneron; mon pere devint laboureur & ensuite fermier d'un abbé commandataire, ce qui nous enrichissoit toujours autrefois; comme nous tendons tous à nous élever, il me fit étudier pour être Prêtre; j'aimois assez le latin, mais j'avois peu de vocation: comme j'expliquois fort bien toutes les Vêpres, on m'encourageoit par l'espoir de manger à la table du seigneur, dès que *j'aurois dit Messe*, on me présageoit même qu'un jour je prêcherois devant le Roi: j'avois l'esprit gauche apparement, rien de tout cela ne me séduisit; on ne put faire de moi qu'un homme de pratique. Un beau jour je m'éveillai *notaire*, *procureur*, *avocat*: Fanchon, ma maîtresse, en marcha beaucoup plus fierement à l'église, sans songer qu'elle alloit me perdre, tant nos combinaisons sont étendues. Moi je me trouvois occupé comme un sot, parce que je ne prenois jamais que la taxe, ou les plus petits honoraires; & passant sans cesse de l'ennui à l'indignation en voyant la dureté, la mauvaise foi de ceux qui se chargent de mauvaises causes, la rapacité avec laquelle ils dépouillent, & le client qui a perdu, & celui

cf. M+W1032

abus, rendre la perception des impôts plus douce, & défendre aux *employés* toute autre rigueur que celle de la loi. Il ne falloit pas qu'un intendant pût alléguer la contribution d'un noble, pour en surcharger notre paroisse ; il falloit laisser notre industrie libre, & proscrire à jamais l'impôt qui en porte le nom.

L'État étoit obéré, il s'en falloit de 110 millions que la recette annuelle égalât la dépense ; il y avoit d'ailleurs des arrérages, des anticipations à couvrir ; il convenoit que le clergé & la noblesse, par des contributions nouvelles, sauvassent au peuple le fardeau des impôts inévitables. Les nobles ont été les premiers à l'offrir, le clergé ne s'y est pas refusé, le Roi, de son côté, a fait les plus grandes reformes.

Les lois criminelles étoient trop séveres, les procédures civiles étoient trop cheres ; il falloit adoucir la peine de mort, rendre certains coupables, utiles

---

qui a gagné. outré enfin de me voir confondu avec ces vraies sangsues du peuple, je jurai de renoncer, dès que je pourrois, à un état si repoussant pour un homme droit & simple. A la mort de mon pere, j'achetai le petit bien que je cultive, & dans lequel je vis à peu près seul, refusant les dîners du seigneur & les ripailles du cabaret. Heureux dans ma médiocrité, quand tout alloit bien ; au désespoir de vivre, depuis que mes anciens confreres bouleversent la France, pour y devenir quelque chose. Voyez si je suis digne d'être votre Ami.

à l'état par leurs travaux, & régler les frais des procès, de manière que chaque Partie fût d'avance ce qui devoit lui en coûter.

Nous ne demandions pas autre chose dans nos doléances. Mais pour opérer ces reformes, presque toutes offertes par notre bon Roi, il falloit maintenir le plus grand ordre, au lieu de le détruire. Il ne falloit ni ôter tout pouvoir au Roi, ni le forcer de sanctionner des décrets que sa justice désapprouve, ni finir par le constituer prisonnier. Oui, mes amis, *il est prisonnier*, & l'on vous trompe en vous envoyant des décrets qu'il désavoueroit s'il étoit libre L'assemblée nous flatte, parce que douze cens fondés de procuration qui se font rois de France, sentent bien que nous sommes plus de douze millions de fois plus forts qu'eux. Ils craignent que nous ne leur demandions de quel droit ils renversent le trône & la monarchie; & ils détournent notre attention, en nous présentant tour à tour de faux objets de haine ou d'intérét. Nous le croyons, & ils nous perdent.

Suivons ce qu'ils ont fait pour ce cher peuple, qui n'est jamais qu'un prétexte & un instrument dans toutes les révolutions. Vous verrez, mes amis, si chaque prétendu bienfait n'est pas un *piége* pour nous & un *moyen* utile à ces terribles perturbateurs du repos public.

Leur premier décret est celui de la chasse, pourquoi? Pour nous armer: ils ne nous le disoient pas positivement, aussi nous défendront-ils le port d'ar-

mes dès-qu'ils ſeront à la fin de leur légiſlature ; mais ils étoient sûrs qu'en un moment chaque village ſeroit ſuffiſamment garni de fuſils, que les plus déſœuvrés ſeroient les plus ardens à tout dévaſter, & qu'il en réſulteroit des nargues, des inſultes pour les propriétaires de la chaſſe ; car, ſoit dit en paſſant, ils avoient payé cette propriété, comme nous payons notre champ ; ainſi elle leur appartenoit, & il n'étoit pas permis d'en diſpoſer. Cette deſtruction ne nous a fait aucun bien ; au contraire, on a gâté les grains, foulé les ſemailles ; le vice a pris la place du travail, l'indigence eſt plus grande, la culture languit, les petites herbes nuiſibles aux bleds, que les pigeons arrachoient au printemps, font regretter, cet animal ; ſa fiente, précieuſe pour l'engrais des chanvres & des bleds, ne ſe remplacera pas ; le gibier, le pigeon, comme nourriture, étoient auſſi extrêmement utiles & économiques ; & un bien qui n'exiſte plus dans les mains de perſonne, eſt une perte réelle pour l'état. Naturellement les denrées de premiere néceſſité en augmenteront le prix, puiſque la conſommation ſera plus grande ; ainſi nous en ſerons toujours un peu plus pauvres. Les lapins, ſi utiles aux manufactures de chapeaux, comment les remplacera-t-on ?

On a proſcrit les corvée ſeigneuriales, ſans examiner qu'étant fondée ſur d'anciennes conceſſions faites aux paroiſſes, c'étoit une propriété payée par tous les acquéreurs ; on a déclaré les autres droits ſeigneu-

riaux rachetables, ſans ſpécifier ſi c'eſt par communauté, ou par perſonne, ni à quel taux. Si c'eſt par communauté, cette obligation ſera ruineuſe pour beaucoup de particuliers. Si c'eſt par perſonne à volonté, les uns racheteront, les autres ne s'en ſoucieront pas, & ce ſera une ſource intariſſable de procès pour les enfans. Si perſonne ne rachete, quel bien nous a-t-on fait en ſupprimant les fiefs ? Aucun, car les droits honorifiques attachés aux fiefs donnoient à ces biens un tiers de prix de plus ; ainſi voilà la France qui perd un tiers de ſa valeur. C'eſt comme ſi nous étions condamnés à ne plus vendre que deux cents livres, la maiſon que nous avons achetée cent écus ; cela nous paroîtroit ruineux, dur & injuſte : eh bien, tel eſt le vol que l'on fait aux propriétaires des fiefs. On crie bien haut que c'eſt *pour notre ſoulagement* ; on ſe fie à notre ignorance, & les fourbes qui ne comptent que nos bras, s'embarraſſent peu de nos intérêts & de nos perſonnes. --- Ecoutez-moi attentiment, & vous verrez comme ils nous trompent.

Voilà tous les grands propriétaires un tiers moins riches, ils paieront un tiers de moins d'impôt. On cherchoit les moyens d'avoir plus d'argent dans le tréſor royal, & on l'épuiſe ſans que perſonne en profite.

Le fief qui auroit été impoſé à trente ſous, n'en paiera plus que vingt, comme votre champ, parce qu'il ne rapporte plus davantage ; & comme il faut abſolument de l'argent, vous verrez que l'année prochaine, l'égalité de la répartition fera que vous paye-

rez trente sous au lieu de vingt ; car on ne peut pas appauvrir la moitié des sujets d'un royaume, sans qu'une partie du fardeau qu'ils supportoient, ne retombe sur le pauvre peuple.

On supprimme les justices seigneuriales, elles coûtoient aux seigneurs ; il n'en sera ni moins noble, ni plus pauvre ; mais nous, en serons-nous mieux gardés, mieux jugés ? la police en sera-t-elle mieux faite? Non ; car les seigneurs couroient de gros risques, si leur justice ne faisoit pas son devoir : ils savoient que nos plaintes étoient toujours écoutées, & sur la taxe des juges qu'on modéroit, & sur les informations criminelles qui retomboient sur eux. Ainsi, la police se faisoit avec impartialité, & il ne falloit ni perdre son temps pour aller à la ville, ni recourir à des maires, des juges de paix, &c. &c. &c. Hélas! la brouette est bien moins embarrassante avec une roue qu'avec deux, & on en met tant à notre pauvre charrette, qu'elle n'ira plus qu'à force d'argent & de temps perdu.

Que nous coûtoient ces droits ? rien. Que produisoient-ils ? un grand bien. Ils accoutumoient à respecter le seigneur ; sa présence seule appaisoit souvent les querelles ; on craignoit sa justice à proportion de sa bienfaisance ; c'etoit un chef de communauté, il en soutenoit les intérêts ; il existoit entre lui & les habitans un lien utile à la chose publique. Qu'a-t-on voulu faire avec tous ces décrets ? Rompre ce lien, mes] amis ; car tandis qu'on jetoit toutes ces semen-

ces de discorde entre le vassal & le seigneur, sous le vain prétexte de protéger le peuple, on faisoit fourdement sortir le blé du royaume, afin que la disette, la cherté, & la faim nous excitassent à la révolte. Déjà les victimes étoient désignées, des émissaires marquoient dans les villes les hôtels destinés au pillage ; ils affichoient qu'il falloit aller dévaster les châteaux, & aussi-tôt on répandoit que des brigands parcouroient la province, pour exciter à lever les milices nationales, tandis qu'avec des flots d'argent on corrompoit l'armée.

Voilà comme ils ont armé les villes & les campagnes d'un bout du royaume à l'autre, pour le soutien de leurs iniquités. Paris a donné le signal : corompu par l'argent, par la débauche, excité par des instigateurs toujours présens, les Parisiens sont devenus des tigres ; on n'ose pas répeter les horreurs qu'ils ont commises ; ils ont surpassé de beaucoup le campagnards, qu'on n'égaroit qu'avec des paroles de *liberté*, d'*égalité*, & de *remise de droits*. La milice des villes, plus avide d'*égalité* encore, parce qu'elle a plus de vanité, & qu'elle espere des places plus lucratives, dans plusieurs endroits a imité la férocité du peuple de Paris ; elle a outragé les officiers du roi, elle les a tenus en prison, elle en a massacré.... Hélas ! mes amis, loin de vous dire tout ce qu'il a été commis de cruautés & d'injustices en France depuis le 14 juillet, j'en détournerois plutôt vos regards. Quand on a été aussi

indignement trompé, il s'agit moins de se venger que de cesser d'être dupe.

Que faisoient ces millions d'hommes armés avant tout ceci? Ils n'avoient jamais de temps de reste dans les campagnes, soit en culture à eux, soit en journées chez les gros propriétaires. Le peuple des villes étoit employé aux ateliers, aux manufactures; les bourgeois s'occupoient utilement pour leur famille. La France étoit très-bien gardée avec un seul roi, une seule armée; & elle ne manquoit par de pain; mais le trésor manqnoit un peu d'argent.

Aujourd'hui toutes les heures de garde pour les milices sont donc un vol fait à la culture & aux manufactures, conséquemment à la France & à chaque famille: si on ne les paye pas, c'est une ruine que cette perte de temps; si on les paye, c'est une augmentation de dépense énorme: qui la fournira? Le peuple comme la noblesse, puisque les répartitions sont égales. On manquoit d'argent avec une armée, avec un roi, avec un intendant par province: que sera-ce avec douze cents rois qui s'adjugent à chacun 18 livres par jour, avec soixante districts pour la seule ville de Paris, lesquelles prétendent à d'aussi grosses journées? Avec quatre-vingt-trois assemblées provinciales, qui ne donneront pas leur temps sans une rétribution de 5 à 600 mille francs, avec les frais de bureau & de correspondances, ce seroit même peu. On n'assigne rien aux municipalités des villages, si ce n'est le pas sur le seigneur; cela n'est pas nourrissant: n'est-ce donc

pas une vraie taxe qu'une telle perte de temps ? Il faut qu'ils jugent en dernier reſſort toutes les conteſtations de 20 liv. ; nous en aurons beaucoup de cette eſpece : mais ils ſeront preſque toujours parens, & ſouvent intéreſſés à faire perdre l'un plutôt que l'autre. D'ailleurs où ont-ils appris les lois & les regles du barreau ? On nous dira que les juſtices ſeigneuriales étoient ainſi compoſées ; cela n'eſt pas exact. Le bailli & le lieutenant étoient toujours des gens de pratique ; les autres étoient choiſis entre tout ce qu'il y avoit de mieux dans une paroiſſe, & ils avoient le temps de ſe former. Des juges qui changent tous les deux ans, reſtent dans leur ignorance. A qui ſe plaindre, s'ils prévariquent ? A la municipalité de la ville, ſouvent auſſi mal compoſée que celle de la campagne ; & ſi un municipal eſt caſſé, qu'elle rumeur dans la paroiſſe, & quel tumulte pour en élire un autre ! Que de haînes, que de menaces, que de craintes, que de querelles & de troubles pour une vie ſi pénible & ſi courte !

Ah ! mes amis, n'étions-nous pas plus heureux, plus tranquilles avec un ſeul roi, un ſeul intendant, & un ſeul ſeigneur ? Rien de tout cela ne nous avoit jamais empêchés de dormir. Quel eſt celui d'entre nous qui ne ſent pas déjà le malheur d'avoir perdu ſon ſeigneur, ſon chef ? Que d'argent, que de ſecours, que de bons conſeils, que de conſolations de moins ! On a beau le dépouiller injuſtement de ce

que nous lui devons, pour faire semblant de nous le donner, rien ne peut nous dédommager du bien que faisoit dans le lieu sa seule présence. Enfin on a beau les ruiner, les forcer de s'expatrier, je n'y puis voir que des maux de plus pour nous.

Ils ont confondu dans leur rage, & les pauvres gentilshommes qui ne pouvoient qu'être charitables, & le courtisan qui n'avoit pas le temps de penser à nous, & le ministre ignorant ou despote, qui faisoit le mal sans le savoir; ils ont nommé tout cela *aristocrate*, mot que nous n'entendons pas, pour nous présenter dans tout ce qui n'est pas nous, un monstre à haïr & à détruire; & quand ils auront fait de nous des assassins, des voleurs, des incendiaires, ces fourbes arrivés aux premieres places de l'état, à la cour & dans les villes, se targueront de nos prétendus forfaits, pour nous conduire avec des verges de fer. Ils répéteront sans cesse qu'il n'y a rien de si féroce, de si dangereux que le peuple sans police, & ils citeront nos actions, nos crimes, qui sont leur ouvrage, pour s'autoriser à être nos tyrans; car ils ne veulent détruire les biens & les personnes nobles, que pour tout oser. Avez-vous jamais rien vu de si insolent qu'un parvenu? Avez-vous jamais trouvé personne de plus astucieux, de plus tyrannique en affaires, que les régisseurs, intendans, ou délégués des seigneurs qui n'habitoient pas leurs terres? Auprès d'un maître, vous trouviez toujours des bienfaits, de la commisération, & des graces; avec les subalternes vous n'obteniez que

des hauteurs & de menaces. Ce n'étoient donc pas les nobles qui étoient nos tyrans, & ce ne ſont pas eux que nous devons craindre.

Croyez-moi, mes amis, il eſt encore temps d'ouvrir les yeux. Soyez bien ſûrs que nos 1200 rois ſe mocquent de nous, & qu'ils ne s'occuperont, tant que nous leur ſerons néceſſaires, qu'à nous mener comme les chiens que l'on dreſſe avec un peu plus ou beaucoup moins de pain. Et vous verrez les maladies contagieuſes ſuccéder à ces mauvaiſes nourritures de farine mouillée qu'on diſtribue à grands frais à Paris. Car on paye gros pour faire rentrer les blés ſortis ; & c'eſt ainſi que l'argent des impôts s'écoule de toutes parts.

Je ſais que de deux mois en deux mois, ils nous jettent comme à des mauvais chiens, des os à ronger, pour nous diſtraire des malheurs publics, ou pour nous encourager à les augmenter, en nous abandonnant à l'injuſte haine qu'ils nous ſuggerent, & aux forfaits que pluſieurs d'entre nous ont payés d'avance. Mais continuons d'examiner enſemble la valeur, la réalité de ces bienfaits, & ſur-tout n'oublions pas que le roi avoit appellé les Etats-Généraux au ſecours du royaume, parce qu'il lui manquoit 110 millions pour ſubvenir aux ſeuls beſoins de chaque année.

On nous a d'abord rendu les dixmes ſeigneuriales rachetables ; ſource des procès, comme tous les autres droits féodaux. *Voyez plus haut cet article.*

On a enſuite annullé toutes les dixmes du clergé,

ſans dire ſi elles reſteroient aux propriétaires : quelques voix ſe ſont élevées depuis pour obſerver que c'étoit faire un préſent bien extraordinaire aux particuliers, quand l'état étoit ſi pauvre. - Là-deſſus point de réponſe. L'Aſſemblée a parlé d'autre choſe. Ainſi nous ne ſavons pas ſi nous garderons la dixme à notre profit. On nous l'a laiſſé eſpérer, parce qu'on a beſoin de nous. Mais s'il faut payer nos curés en argent, cela ſera beaucoup lourd, plus difficile, & ils ſeront bien plus pauvres avec des écus qu'avec des denrées. D'ailleurs, où trouver tant d'écus ?

On a, il eſt vrai, décidé qu'ils auroient 1200 liv. ; mais c'eſt une retribution égale pour des paroiſſes très-inégales ; & la dixme établiroit une bien plus juſte proportion entre les revenus de la cure & la force de la paroiſſe ; on a bien eu l'air de ſous-entendre que les curés ſeroient payés par les biens du clergé, ainſi que l'entretien des presbyteres ; égliſes, &c. ; mais encore un moment, & je vous ferai calculer avec moi que cela eſt impoſſible, parce que pour quarante-quatre mille curés, il faudroit plus de 63 millions, en comptant les vicaires, & les réparations preſque pour rien, & que le clergé a bien des charges : ainſi, je regarde tous ces prétendus bienfaits comme des véritables leures ; moins ardens à nous flatter, nous verrions qu'ils ſont impoſſibles dans la pratique.

Pour ſuivre avec ordre la liſte des libéralités de l'Aſſemblée nationale, elle a réduit le ſel à moitié de

ſa valeur, ce qui fait 33 millions de moins dans le tréſor royal ; quant à l'autre moitié, daus les villages où le ſel n'eſt pas une conſommation obligée à jour fixe, elle ſe réduira à peu de choſe ; car nous avons tous du ſel pour plus de trois ans ; on en pourroit dire autant du tabac & des aides, qui n'ont pas valu le tiers des autres années : d'une part, on a renverſé les barrieres, on a refuſé de payer ; de l'autre, le commerce des vins languit, comme tous les commerces. On a des denrées ſuperflues, & on manque de monnoie.

On nous a annoncé auſſi que la taille des privilégiés tourneroit à la décharge du rôle des paroiſſes cette année 1790 ; &, très-finement, on nons a chargés, nous autres payſans municipaux, de régler l'impoſition de la taille du ſeigneur ; on étoit bien ſûr que pour payer moins, nous le ferions payer davantage ; & pour achever de les humilier, ces vieux privilegiés de quatorze ou quinze cens ans, on nous a encore conſtitués leurs juges dans tous les faits de police, dans toutes les petites cauſes civiles. Je ne parle, ni *du pas*, ni de la *premiere place* dans les cérémonies publiques ou religieuſes, parce que des honneurs ſi groſſierement aſſignés ceſſent d'en être ; ils ont beau faire, ce ne ſera jamais que la place de municipaux, la premiere d'entre nous, ſi vous voulez, & une bêtiſe perdue pour les autres. Mais obſervons deux choſes dans ce ſeul article ; la premieré, c'eſt l'inſigne méchanceté avec laquelle on nous anime d'abord,

comme des tigres, contre la nobleſſe, pour nous la livrer enſuite municipalement & civilement, nous qui ſommes ſes débiteurs de livres & de ſous, & qui ſouvent ne pouvons décider contre le voiſin, ſans nous condamner d'avance.

La ſeconde, c'eſt cette contribution des nobles, deſtinée à diminuer ce qu'on appelle le déficit, & dont on nous fait préſent : ainſi cela ne donne pas un écu de plus au roi.

Que font donc ces Meſſieurs depuis qu'ils ſont là? Ils vident le tréſor royal : vous voyez qu'ils empliſſent nos poches de toutes ſortes de dons (au moins en paroles) qu'ils ſe payent trés-cherement ; qu'il en a coûté plus de 33 millions pour faire rentrer des blés qu'ils avoient fait ſortir ; qu'ils ont créé à Paris un corps de milice & de cavalerie extrêmement cher. Que les frais de l'Aſſemblée, des diſtricts, des communes, des municipalités, des aſſemblées provinciales, ſeront énormes ; que les arrérages des rentes montent à 200 millions, & qu'ils n'inventent d'autres moyens que la diminution d'impôts & l'augmentation de dépenſe, quand il falloit diminution de dépenſe & accroiſſement de reſſources. Voilà quel eſt leur grand talent en adminiſtration.

Il eſt vrai que pour ſe tirer d'affaire & pour nous encourager aux violences, ils ont violé les lois ſacrées de la propriété, en s'emparant des biens du clergé, avec leſquels ils vous diſent qu'ils payeront les dettes de l'état & les frais du culte ; ils le diſent, & nous

le croyons ſottement ſans examen. Comptez donc avec moi.

Les biens du clergé montoient à 150 millions, on en a retranché les dixmes eſtimées à 75 millions, c'eſt juſte la moitié.

Je vous ai fait voir plus haut que les 44 mille curés, vicaires & presbyteres coûteroient plus de 63 millions; il ne reſte donc plus que 12 millions pour faire 800 livres de penſion à chaque religieux, un ſort aux abbés ſéculiers, & un traitement aux évêques: ajoutez, & nous le ſavons tous, que le clergé a des dettes, car nous lui prêtions en province de préférence au roi; & vous comprendrez, mes amis, qu'il eſt impoſſible que ces fonds ſuffiſent jamais à l'acquittement de tant de charges; ils ne ſeront vendus, comme tous les autres, que le denier 20, & beaucoup moins peut-être, faute d'acquéreurs; car la moitié du royaume eſt en vente; & à moins qu'on ne donne les biens eccléſiaſtiques à moitié de leur valeur, on preférera toujours les biens des particuliers, tant on répugne à partager une violation auſſi criminelle du droit des gens & des choſes.

Il faut encore que vous ſachiez qu'il n'y a qu'une certaine quantité d'or & d'argent monnoyé en France; qu'ainſi il eſt impoſſible d'y trouver la moitié des écus néceſſaires pour payer tant des biens.

On dit qu'ils comptent appeller les Juifs à devenir propriétaires, & les Proteſtans à devenir citoyens. Ils ſe trompent, s'ils croyent que les étrangers s'empreſ-

ſent beaucoup de choiſir un gouvernement fondé ſur le déſordre, gouvernement que les Anglois nomment *le plus tyrannique qui eſt jamais exiſté.* Mais ſuppoſons-le, & préparons nous d'avance à ne ſortir des affreux troubles civils que par les guerres de religion.

On dit encore qu'ils comptent vendre, partie en argent, partie en papier, c'eſt-à-dire, recevoir des effets royaux en payement Quelques millionaires, en crainte ſur la dette nationale, pourront bien prendre, à ces conditions, des biens du clergé ; mais le nombre des gros capitaliſtes n'eſt pas aſſez conſidérable pour offrir une reſſource à l'état. D'ailleurs, quand les fonds ſeront vendus, où prendra-t-on le revenus néceſſaires pour payer les religieux & le culte ?

Dans ce moment-ci, avec quels moyens ces MM. ſoutiennent ils tant de dépenſe ? D'abord ils ne payent ni penſions, ni arrérages, ni gages, & les créanciers de l'Etat n'ont pas encore touché l'année 1788 en entier. Les troupes touchent encore leur ſolde, parce qu'on craint qu'elles ne ſe révoltent. Mais la Marine va tomber faute d'argent ; & il faut encore que vous ſachiez qu'ils ont créé deux cens millions en papiers ou billets, *dits de la caiſſe d'eſcompte*, leſquels billets circulent à préſent dans nos provinces : comme ils ſont les ſeuls ordonnateurs, ils peuvent faire autant de ces billets qu'ils en voudront ; mais ils ne peuvent pas faire qu'il y ait de l'argent pour les échanger. On ſe ſouvient encore des billets de banque en France ; l'effet va être le même ; l'année prochaine on ſe mettra

tra à genoux devant un écu, & la banqueroute ſera épouvantable, après avoir laiſſé tout bouleverſer pour ne la pas faire.

On nous dit déjà clandeſtinement : Eh ! que vous importe la banqueroute à vous autres, qui n'avez pas grand'choſe ſur le clergé, & rien ſur le Roi ? Que vous importe qu'il y ait une marine royale, ou une armée royale ? Un gros tréſor royal, pourvu que vous ayez une marine marchande, une milice nationale, & des caiſſes provinciales ? O mes amis, ne les écoutons plus ces perfides inſtigateurs ! Une banqueroute aura pour la France l'effet déplorable de ces nuées effrayantes qui ravagent nos moiſſons, & dévaſtent nos bois & nos vignes pour longues années ; la marine marchande n'a de conſiſtance que par le reſpect qu'impoſe la marine royale ; bientôt vous verriez nos voiſins envahir notre commerce : & que ſeroit la défenſe de la milice nationale, contre des armées de troupes réglées & aguerries, telles qu'en ont toutes les autres puiſſances ? Penſez-vous que quand vous ſerez ſans regle au-dedans, & ſans force au-dehors, on ne ſe faſſe pas un jeu de vous ſubjuger ? Penſez-vous que vos provinces frontieres, telles que la Bretagne, la Lorraine, l'Alſace, le Hainaut, &c., ne finiſſent pas par ſe ſéparer d'elles-mêmes d'un gouvernement auſſi mal ordonné ? Alors que de maux accumulés les uns ſur les autres ! En voilà beaucoup que je paſſe en revue, & il en eſt mille autres que notre ignorance nous empêche d'appercevoir ; car ces prétendus rois tremblent pour eux-mêmes au moindre mécontentemnnt des 60 diſtricts de Paris ; de tels hommes ſeroient de plai-

ſans défenſeurs de nos foyers ! Mais c'eſt à eux qu'il importeroit peu de voir égorger nos femmes, nos enfans, & renverſer nos autels, nos ſeules conſolations ſur terre.

Oui, nos autels ſont en danger ; cette ſainte religion, qui fait des freres de tous les hommes, qui s'aſſocie comme ſoutien à tous les empires, & qui leur impoſe la juſtice pour premiere regle, cette religion ne peut convenir en rien à des monſtres qui oſent montrer leur ame à nu, profeſſer le crime, & n'en épargner aucun pour arriver au renverſement de toutes choſes. Voyez comme ils s'attachent d'abort à ruiner, à dépouiller, pour avilir ; après la nobleſſe eſt venu le clergé ; ils l'ont également déſigné à leurs brigands, & pluſieurs eccléſiaſtiques ont été inſultés. Nos Evêques, quelquefois trop riches, n'en étoient que plus charitables, on en diminue le nombre ; nos curés ſouvent licencieux, déjà trop indépendans, le deviennent davantage ; on parle de leur donner pluſieurs cures à deſſervir, pour épargner les gages : ainſi, les ſecours de l'égliſe devenant plus rares, plus difficiles, ils eſpérent nous dégager du culte ; ils ont pris nos ornemens, ils ont voulu prendre nos cloches pour faire de la monnoie, ils ſuppriment le religieux qui venoient nous parler de Dieu & de nos devoirs. Un malheureux moine abuſé ſur ſa vocation, qui eût voulu ſe faire relever de ſes vœux, ne l'eut pas obtenu du pape, ſeul chef de l'Egliſe il y a quelques mois, & ils s'arrogent le pouvoir de délier tous les ſermens, de rompre les vœux les plus ſacrés de la religion ; les monaſteres, ces ſaints aſyles de la paix & de la priere,

ne ſont plus à leur voix que des lieux de troubles, de révolte, & de déſordre ; le ſupérieur parle de devoirs, & on le menace ; l'office ſonne, & il n'y a plus de ſerviteurs. Croyez-moi, mes amis, tant de déſordres ſont les avant coureurs de la deſtruction. Les moines défroqués vont être pour eux de nouveaux agens

Après les miniſtres des autels, comment trait-t-on nos magiſtrats, ces ſages conſervateurs de nos lois, dont les fonctions ſont ſi auguſtes, & dont la vertueuſe fermeté plus d'une fois a ſauvé l'empire ? ils les traînent dans la boue. Ces braves guerriers qui ont verſé leur ſang pour nous défendre, ces ſoldats intrépides qui ſont nos fils, nos freres, nos amis ; comment les nomment-ils ? *Des brigands*. Ils le font imprimer, & enſuite ils s'excuſent, ils ſe juſtifient, en écrivant à toute l'armée, les lâches ! voyez comme ils s'humilient dès qu'ils peuvent craindre.

Ce ſont cependant ces hommes baſſement féroces qui tiennent notre vertueux roi en leur poſſeſſion ; ce prince, qu'ils ont fait deſcendre du haut de ſon trône marche à marche, à l'aſpect de chaque nouveau complôt, préſenté comme menaçant ſes peuples ; ce monarque qui eût renoncé à la couronne, s'il eût cru nous rendre plus heureux, ils l'ont dépouillé comme les autres, ils ſe ſont ſervis de ſon tréſor pour corrompre ſes ſujets. Ils lui ont perſuadé d'éloigner ſes troupes ; & pourquoi ? Pour lui ôter tout pouvoir, pour le forcer, le poignard ſuſpendu ſur toute ſon auguſte famille, de ſanctionner le décret du 4 août, dont on lui avoit laiſſé la liberté de ſuſpendre l'exécution. Que n'aurions-nous pas ſigné à ſa place ! Eh

bien, mes amis, cette signature forcée ne l'a pas même sauvé des horreurs de la nuit du 5 octobre. Tournez vos regards un instant, si vous le pouvez, sur votre bon roi. Eveillé par les hurlemens d'une multitude effrénée, qui force son palais, entendez ses cris redoutables & redoublés .... *Sauvez la reine, sauvez la reine.* Suivez-là, échevelée, jusques dans les bras de son époux, embrassant tour à tour leurs enfans éplorés ..... Mais détournez vos yeux du seuil de sa porte, ensanglanté par le massacre de sa fidele garde, qui s'est laissée égorger sans tirer; éloignez-vous de sa couche percée de mille coups, souillée d'outrages par des hommes déguisés en femmes, & des femmes transformées en tigres: écoutez plutôt votre malheureux monarque jurer à un nouveau traître, déguisé en libérateur, de le suivre à Paris, mais de ne jamais se *séparer de sa femme ni de ses enfans.* Vous êtes peres, vous êtes époux, mes amis, dites, à ces mots, que se passe-t-il dans votre ame? Et vous, meres de famille, entendrez-vous sans émotion le sens de l'exclamation de la reine, ... *Heureusement ils n'en veulent qu'à moi!* Hélas! elle se trompoit; ils n'auroient épargné que le Dauphin. Mais qu'elle est grande cette princesse avec son courage! Le duc d'Orléans, premier assassin, ose paroître; elle lui parle, il se trouble; elle le laisse, & ne montre que la sénérité au peuple qui la demande.

Tout cela se passoit au milieu de la milice bourgeoise de Versailles, qui s'est lâchement laissé enlever son Roi, sans prévoir qu'à tous égards c'étoit son trésor. Mais c'est la marche lugubre de la famille

royale priſonniere qu'il faut que vous ſuiviez à travers de vingt mille hommes de milice pariſienne. Voyez ces braves gardes du corps à pied, la milice à cheval, décorée de leurs bandoulieres ; de leurs chapeaux changés avec les leurs ; les têtes des gardes maſſacrées étoient en avant, mais leurs bandoulieres enſanglantées, portée ſur des piques, ſuivoient les deux portieres du caroſſe, & le général la Fayette ordonnoit la marche..... Dieu ! Diea vengeur !.... Non, dit-on, il n'en étoit pas le maître. Et qu'eſt-ce qu'un général qui obéit à ces troupes ? Qu'eſt-ce qu'un chef de la nouvelle garde donnée au Roi, qui ſouffre que les revendeuſes de la halle viennent le lendemain faire une leçon à la Reine ? Qu'eſt-ce qu'un ſujet qui s'intitule le geolier de ſon maître, en feignant de le ſauver ? Pariſiens, voilà votre défenſeur, il fait à la fois horreur & pitié.

Hélas ! tout n'eſt pas encore dit. Notre bon Roi, fatigué de tant de condeſcendance inutile, reſiſtoit enfin aux inſtances de paroître à l'Aſſemblée. Qu'ont-ils inventé pour l'y amener ? La torche à la main, ils ont ordonné les incendies, & lui ont laiſſé entrevoir que ſa préſence ſeule pouvoit faire ceſſer ces déſordres. Auſſi tôt il s'eſt encore dévoué au ſalut de l'état, il a lu le diſcours le plus baſſement, le plus officieuſement compoſé, fait par le Necker, rédigé par l'Aſſemblée. C'eſt tout dire.

Le prince trompé cette fois, comme tant d'autres, voit le même déſordre s'étendre dans ſes provinces ; il réclame le pouvoir de y oppoſer ; mais c'eſt le géné-

ral la Fayette qui y prétend, ce ſont les municipalités auxquelles on veut les confier.

Les tyrans croient toujours qu'il ſuffit de mettre les formes à la place des choſes ; ils penſent que nous croirons le Roi libre, parce qu'il a été à l'aſſemblée, parce qu'il a tout approuvé ; parce qu'il va de diſtrict en diſtrict ; parce qu'on le montre enfin dans toute ſon humiliation, ſans gardes, ſans ſuite, au milieu d'une ville armée ou dans des environs, avec un cordon de troupes extérieur. Eh ! s'il étoit libre, ſigneroit-il la ruine de ſon commerce, de ſes manufactures, la mort anticipée de ſes ſujets ſans ateliers, ſans reſſource, la diſſolution entiere de la monarchie françaiſe ? Non, mes amis, non, *il n'eſt pas libre*, les partis ſe le diſputent, & nous devons peut-être trembler pour ſes jours. Dieu tout-puiſſant, qui nous aviez donné un Roi juſte, quand confondrez-vous ſes oppreſſeurs, quand daignerez-vous nous éclairer ?

Que veulent-ils donc faire ces prétendus rois ? Nous immoler à leurs paſſions ; ſe venger de quelques mépris de la cour ; éteindre la nobleſſe à laquelle ils ne peuvent arriver en un jour, & la remplacer à perpétuité ; cinq cents d'entre eux ſe ſont déjà retirés ; dans les ſept cents qui ſiégent, on en compte encore un quart dignes d'être ailleurs, & environ cinquante qui menent toute la troupe. Entre ceux-ci pluſieurs ſoutiennent encore le parti d'Orléans, parti qui vouloit maſſacrer la famille royalle, ne conſerver que le Dauphin, pour régner en ſon nom; ce parti eſt celui qui a débauché l'armée ; il eſt tou-

jours l'ame des émutes, des incendies ; c'eſt lui qui fait demander ſes victimes, qui a établi les délations, & qui envoye dans les provinces ces perfides émiſſaires qui accaparent nos blés & nous ſoulevent.

Eh ! que fait, que dit le vertueux miniſtre qui devoit ſauver la France ? Le monſtre ! il a connu un des premiers le parti d'Orléans, & s'y eſt uni ſans ſavoir à quoi il aſpiroit. Les grands l'avoient déplacé une fois ; il vouloit les humilier, les éloigner, & être déclaré miniſtre de la nation, de maniere à avoir le roi dans ſon antichambre ; en conſéquence il nous a appelés pour la premiere fois ; il a doublé le tiers ; il a répandu de l'argent du tréſor royal, pour nous faire élire ceux qui lui convenoit ; il a eu la ſottiſe de croire que le parti d'Orléans travailloit pour lui lors du premier ſoulevement de Paris ; il étoit renvoyé alors, mais il ſavoit qu'il ſeroit rappelé, ainſi le vouloit le parti d'Orléans, pour mieux cacher ſon jeu, & le parti la Fayette qui commençoit à eſpérer de s'emparer de la nouvelle milice, &, avec elle, du Roi. Ces trois partis ſe ſont ainſi ſervis quelque temps, ſans connoître leurs ſecretes intentions ; mais ce miniſtre tartufe a eu beau laiſſer répandre le ſang dont il ne vouloit pas être entaché, & n'arriver qu'après la tragédie, il dévore la honte de n'avoir été que l'imbécille inſtrument des deux autres, & de l'aſſemblée qui le laiſſe ſans pouvoir, ſans conſidération ; mais c'eſt trop peu pour l'infâme qui le premier a creuſé notre abîme. Tels ſont, mes amis, les monſtres, les traîtres qui nous

595

careſſent, & qui, ſemblables aux tigres, nous réſervent pour la derniere proie, comme la plus ſûre. Croyez qu'il ne peut ſortir de bonne eau d'un ſource empoiſonnée ; qu'ils ne peuveut vous donner, ce que l'état n'a pas ; & que plus long-temps vous ſervirez ces monſtres, plus vous accélérerez notre miſere & plus vous accumulerez nos malheurs.

Que faire donc ? Hélas ! mes amis, regardez autour de vous, vous ne verrez quelque ombre de tranquillité que là où les troupes réglées ont été chargées de maintenit l'ordre ; c'eſt vous prouver, par les faits, que les milices ſont plus dangereuſes qu'utiles ; mettez bas les armes, demandez à être gardés par les régimens, qu'ils ſoient chargés de la police, qu'ils aient pour leur compte d'amples proviſions de blés, qui, faites dans le bon temps, ne le rendroient jamais cher ; il vous ſeroit vendu au prix coûrant : dans dans les cas de diſette, cette garde eſt toute ſoldée, toute ſubordonnée, toute dreſſée ; elle eſt tout ce que vous pouvez déſirer de mieux ; elle n'a jamais tiré ſur un citoyen faiſant ſon devoir ; elle a toujours aimé ſon roi, elle le replacera ſur le trône, n'en doutez pas. Mais continuez d'honorer vos défenſeurs, ſi vous voulez qu'ils ſoient craints de nos ennemis. On a dit autrefois que le ſilence du peuple étoit la leçon des rois ; qu'un ſeul cri ſe faſſe entendre du bout du royaume à l'autre, & qu'il ſoit la terreur des traîtres. *Le roi*, *la religion*, *les lois*, *l'armée*, voilà quelle doit être la deviſe du peuple françois.